



الشركة الوطنية للإذاعة والتلفزة

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ

Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Vu le Dahir n°01-04-257 du 25 kaada 1425 (7janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée;

Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;

Vu la résolution portant adoption du statut particulier du personnel de la SNRT du Conseil d'Administration telle qu'elle a été adoptée le 09 janvier 2006 ;

Vu Dahir n° 1-03-194 du 14 rejeb 1424 (11 septembre 2003) portant promulgation de la loi ~65-99 relative au code du travail;

Vu la résolution du conseil d'administration portant approbation de la procédure de recrutement de la SNRT telle qu'elle a été adoptée le 09 juin 2014;

Décide

Article 1 : Objet

L'opération n° **3/18/A.MZ** est lancée pour le recrutement d'un (1) Assistant de Réalisation. Les conditions requises sont les suivantes :

Poste	Formation	Option	Expérience
Assistant de Réalisation	BTS, DTS, DUT ou équivalent	Audiovisuel	2 ans

Article 2 : Mission

L'Assistant de Réalisation assiste le réalisateur dans la préparation d'une émission et pendant le tournage et la postproduction. Il accompagne techniquement et artistiquement le réalisateur pendant le direct sur le plateau ou en extérieur.

Article 3 : Activités

- Organiser la préparation des tournages ;
- Assister le réalisateur pendant le tournage;
- Récupérer les éléments pour la post-production.

Article 4 : compétences spécifiques

Etre disponible, exécuter avec vigilance les tâches et avoir le sens d'organisation et de planification au sein d'une équipe.

Article 5 : compétences opérationnelles

- Connaissances en audiovisuel, tournage, montage;
- Maitrise de l'informatique et de la bureautique;
- Niveau pratique en internet : recherche d'informations, contacts directs ...
- Maitrise du Tifinagh;
- Maitrise des langues : Amazigh et Arabe obligatoire;
- Maitrise des langues : Française, Anglaise et Espagnole souhaitée;

Article 6 : conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> pour pouvoir éditer le bulletin d'inscription.

Le dossier de candidature est composé de :

Handwritten signature or mark.

